

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **14 janvier 2013**

Délibération n° 2013-3462

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Restructuration des voiries du secteur village suite à la réalisation du grand collecteur rue Louis Duclos - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame Dubos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 4 janvier 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 16 janvier 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à Mme Tifra), Bernard R. (pouvoir à M. Kabalo), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Genin), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Benelkadi (pouvoir à Mme Frih), MM. Braillard (pouvoir à M. Arrue), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Fleury (pouvoir à M. Abadie), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Lambert (pouvoir à M. Chabrier), Mme Laval (pouvoir à M. Petit), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Martinez (pouvoir à M. Crédoz), Pili, Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Touraine (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Giordano, Vial.

Conseil de communauté du 14 janvier 2013**Délibération n° 2013-3462**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Restructuration des voiries du secteur village suite à la réalisation du grand collecteur rue Louis Duclos - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 décembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La restructuration des voiries du secteur village a été inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements par délibération n° 2008-0455 du Conseil du 15 décembre 2008. Cette opération a fait l'objet d'une individualisation partielle d'autorisation de programme, pour un montant de 1 300 000 €, par délibération n° 2010-1249 du Conseil du 11 janvier 2010 pour la prise en charge des travaux de réaménagement des rues Lavoisier, Digue, Lakanal, Berthelot et la phase d'étude de la rue Louis Duclos.

La présente demande d'individualisation complémentaire d'autorisation de programme concerne la phase travaux de la rue Louis Duclos. Le projet d'aménagement de la rue Louis Duclos vise à :

- sécuriser la circulation générale en réduisant la vitesse,
- favoriser les déplacements doux avec la création de trottoirs continus de 1,40 mètre de large *a minima*,
- intégrer des végétaux le long de la voie,
- mettre en sens unique la rue Louis Duclos pour aménager un itinéraire cyclable,
- organiser le stationnement en long.

Le profil constant de la voie est de 3,25 mètres pour la circulation et 1,50 mètre de bande cyclable, la largeur des trottoirs varie de 1,40 mètre à plus de 1,80 mètre. Du stationnement et des plantations accompagnent la voie sur ces portions les plus larges.

L'estimation du coût des travaux est de 145 € le mètre carré.

Ce projet participe à la mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité par la création de 1 106 mètres de cheminements piétons accessibles et sécurisés et la création d'une bande cyclable de 553 mètres de longueur.

Les autres voies du bourg sont réalisées (Lavoisier, Lakanal, Marcelin Berthelot). L'enfouissement des réseaux est programmé début 2013 par le Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLY) pour le compte de la Ville de Vaulx en Velin. Les travaux se feront en 3 tronçons avec l'obligation de réaliser celui au droit des écoles durant les congés scolaires d'été.

Calendrier prévisionnel :

- début 2013 : régularisations foncières,
- juin 2013 : démarrage des travaux de voirie (pour une durée totale de 8 mois),
- ce chantier doit être terminé pour avril 2014 afin de libérer le secteur avant le démarrage de la requalification de la rue de la République et de la place Gilbert Boissier.

Montage financier :

- montant total de l'opération	1 300 000 € TTC,
- direction de l'eau	100 000 €,
- direction du foncier	30 000 €,
- direction de la voirie	1 170 000 €.

Répartition des crédits de paiement :

- 2013 :

- . 30 000 € pour le foncier,
- . 80 000 € pour les travaux du réseau séparatif d'eaux pluviales,
- . 830 000 € pour les travaux de voirie.

- 2014 :

- . 20 000 € pour les travaux du réseau séparatif d'eaux pluviales,
- . 340 000 € pour les travaux de voirie.

Le budget voirie se répartit de la façon suivante :

- 32 000 € pour les plantations,
- 8 000 € pour la coordination sécurité,
- 1 130 000 € pour la fourniture et pose de mobilier, bordures et enrobés, etc. ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la restructuration des voiries du secteur village à Vaulx en Velin/rue Louis Duclos.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, pour un montant de 1 300 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal sur l'opération n° OP09O2098, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 900 000 € en 2013,
- 400 000 € en 2014.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 2 600 000 € en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 janvier 2013.